

CARPINIENNE DE PARTICIPATIONS

*Société anonyme au capital de 4 786 635 euros
Siège Social : 103, rue La Boétie - 75008 PARIS
768 801 243 RCS PARIS*

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 FEVRIER 2024

Compte rendu

Lors de l'Assemblée générale ordinaire qui s'est réunie le 12 février 2024 au 103, rue La Boétie, 75008 Paris, le nombre d'actionnaires présents ou représentés était de 5 détenant ensemble 316 143 actions (soit 99,07% des actions ayant le droit de vote) représentant 316 143 voix.

Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

L'Assemblée générale a pris acte du rapport spécial d'alerte du Commissaire aux comptes visé à l'article L. 234-1 du Code de commerce, reçu par la société le 10 janvier 2024.

L'Assemblée générale a en outre donné acte au Conseil d'administration du respect de la réglementation applicable en matière d'Assemblées Générales étant précisé que, le délai minimum de 35 jours entre la date de publication au Bulletin des annonces légales obligatoires d'un avis relatif à l'Assemblée générale et celle de ladite assemblée applicable aux sociétés dont les actions ne revêtent pas toutes la forme nominative prévu par l'article R. 225 -73 I du Code de commerce ne peut être respecté car il est incompatible avec les règles spécifiques prévues en matière de procédure d'alerte visées aux articles L.234 -1 et R.234-3 du Code de commerce.

L'Assemblée générale a également pris acte des faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation de la société relevés par le Commissaire aux comptes dans le cadre de la procédure d'alerte prévue à l'article L.234-1 du Code de commerce ainsi que des réponses apportées par le Président et le Conseil d'administration lors de cette assemblée et des précédentes phases de la procédure d'alerte.

###

Le résultat des votes est ci-après présenté.

Nombre de titres formant le capital social : 319 109

Nombre de titres ayant le droit de vote : 319 109

Nombre de voix ayant le droit de vote : 319 109

	Présents ou représentés	Pouvoirs au Président	Vote par correspondance	TOTAL
Nbre d'actionnaires	3	2	0	5
Nombre de titres	316 130	13	0	316 143
Nombre de voix	316 130	13	0	316 143

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE						
RESOLUTIONS	POUR		CONTRE		ABSTENTION	RESULTAT DU VOTE
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	
1/ Lecture du rapport spécial d'alerte du Commissaire aux comptes	316 143	100%	0	0%	0	Adoptée
2/ Délai spécial de réunion de l'Assemblée Générale	316 143	100%	0	0%	0	Adoptée
3/ Délibération sur les faits relevés par le Commissaire aux comptes dans le cadre de la procédure d'alerte	316 143	100%	0	0%	0	Adoptée